

Nos déchets ont de la ressource !

Abonnez-vous gratuitement à l'Alerte email des permanences multiflux !



Ne manquez plus les distributions de sacs multiflux !

Abonnez-vous à l'Alerte email des permanences multiflux...

Soyez informé par email des dates de permanence de redotation des sacs multiflux de la commune de votre choix. Un rappel 8 jours avant le rendez-vous et la veille.

je m'abonne

sydème
Nos déchets ont de la ressource !

Rendez-vous sur : www.sydeme.fr

Zoom sur le tri des textiles

Vous souhaitez renouveler votre garde-robe ? Vous accumulez dans vos armoires des chaussures ou vêtements trop petits ou démodés... Ne les laissez pas s'entasser et surtout ne les jetez pas à la poubelle ! Ils pourront être portés par d'autres ou bien être recyclés en isolant ou en chiffons.

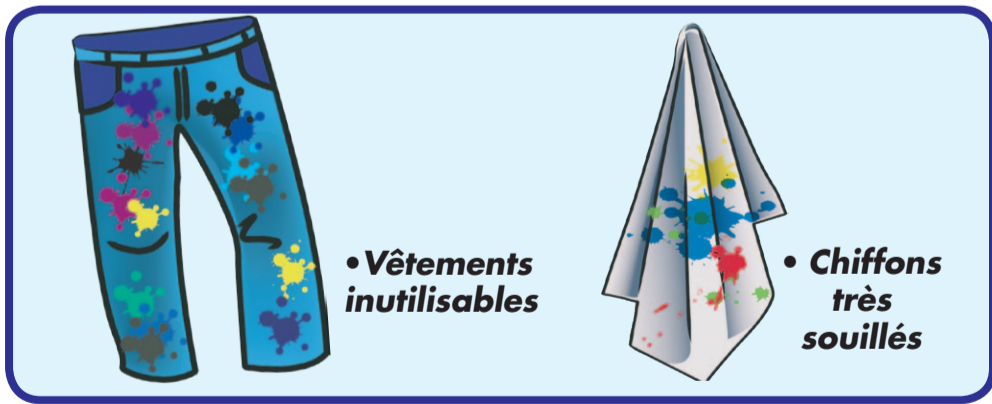


TEXTILES




- **Vêtements**
- **Linge de maison**
- **Chaussures attachées par paire**
- **Maroquinerie**

Sont à déposer dans les conteneurs RELAIS : les vêtements propres et secs, le linge de maison (draps, serviettes et torchons...), des chaussures (attachées par paire) ainsi que la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

- **Vêtements inutilisables**
- **Chiffons très souillés**

Les vêtements très souillés sont à déposer dans le sac bleu réservé aux résiduels.

Pour le dépôt de textiles usagés, il suffit de respecter quelques consignes simples : utilisez des sacs* (maximum de 50 litres), veillez à bien les fermer et surtout n'y déposez pas de vêtements mouillés.



***Le Sydème rappelle qu'il est interdit d'utiliser les sacs multiflux pour le dépôt de textiles dans les conteneurs.**

Pour plus d'informations : www.lerelais.org et www.tridunion.fr

N° Vert 0800 600 057

Appel gratuit depuis un poste fixe

Avec le soutien de :



ECO EMBALLAGES

A D E M E



Plus d'infos sur : www.sydeme.fr

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie